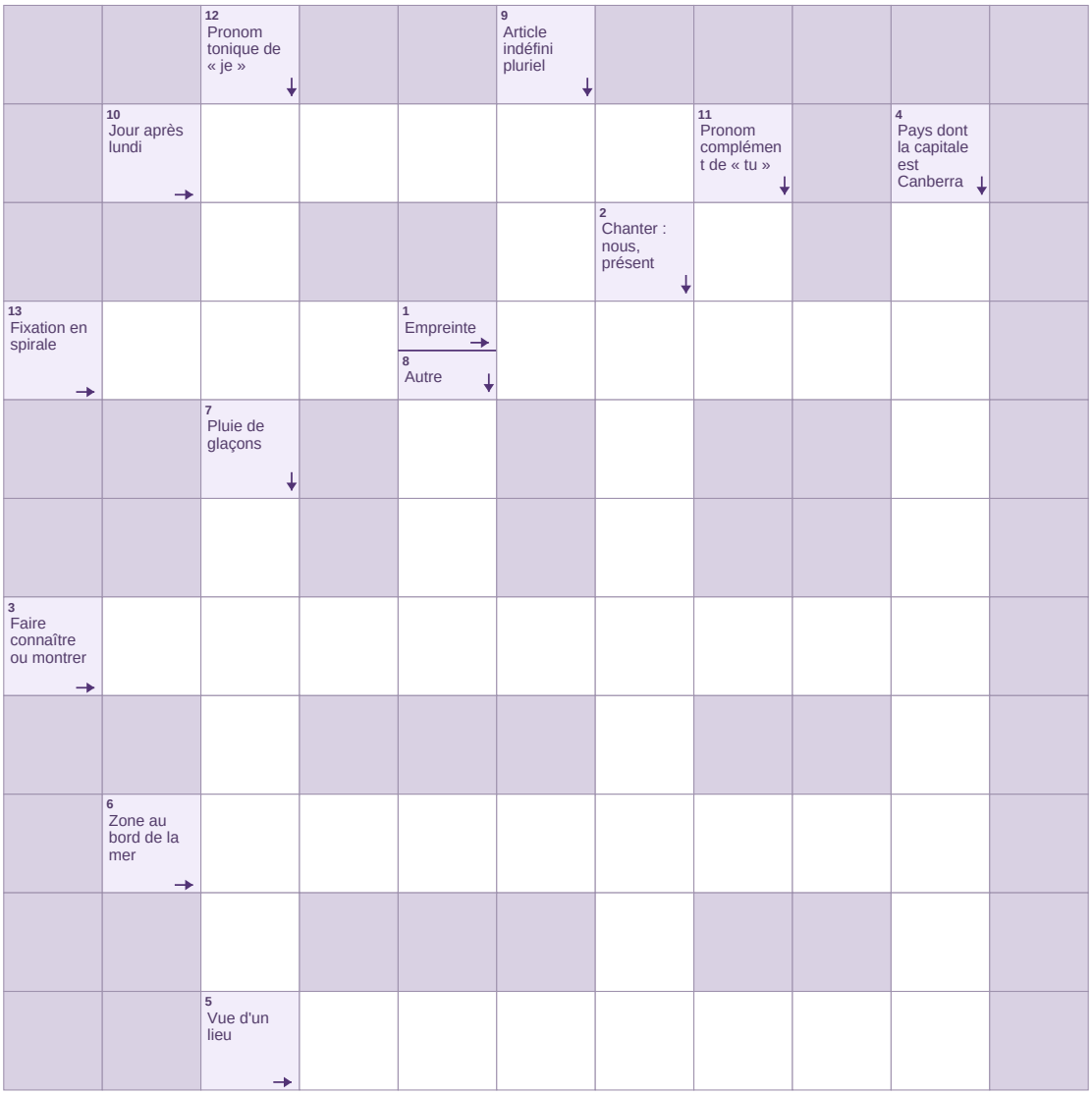
Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e019737 | 11 x 11 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. H · Marque apposée pour garantir l'origine ou l'intégrité d'un document. (5 lettres)

2. V · Conjuguez « chanter » (produire une mélodie avec la voix) avec « nous » au présent de l'indicatif. (8 lettres)

3. H · Faire connaître ou montrer. (9 lettres)

4. V · État d'Océanie occupant un vaste territoire continental. (9 lettres)

5. H · Représentation ou aspect d'un espace naturel ou aménagé. (7 lettres)

6. H · Bande de contact entre la terre et la mer. (8 lettres)

7. V · Précipitation sous forme de petits blocs de glace. (5 lettres)

8. V · Plante à bulbe aux grandes fleurs. (3 lettres)

9. V · Déterminant indéfini employé devant un nom pluriel. (3 lettres)

10. H · Jour compris entre lundi et mercredi. (5 lettres)

11. V · Pronom personnel complément de la deuxième personne du singulier. (2 lettres)

12. V · Pronom personnel qui peut s'employer après une préposition. (3 lettres)

13. H · Tige filetée que l'on serre en tournant. (3 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e019737 | 11 x 11 cases



LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. H · sceau — Marque apposée pour garantir l'origine ou l'intégrité d'un document.

2. V · chantons — Conjuguez « chanter » (produire une mélodie avec la voix) avec « nous » au présent de l'indicatif.

3. H · présenter — Faire connaître ou montrer.

4. V · australie — État d'Océanie occupant un vaste territoire continental.

5. H · paysage — Représentation ou aspect d'un espace naturel ou aménagé.

6. H · littoral — Bande de contact entre la terre et la mer.

7. V · grêle — Précipitation sous forme de petits blocs de glace.

8. V · lis — Plante à bulbe aux grandes fleurs.

9. V · des — Déterminant indéfini employé devant un nom pluriel.

10. H · mardi — Jour compris entre lundi et mercredi.

11. V · te — Pronom personnel complément de la deuxième personne du singulier.

12. V · moi — Pronom personnel qui peut s'employer après une préposition.

13. H · vis — Tige filetée que l'on serre en tournant.